

Marie-Catherine Hecquet

Histoire
d'une jeune fille sauvage
trouvée dans les bois
à l'âge de dix ans

*Édition établie, présentée et annotée
par Anne Richardot*

Gallimard

Au mois de septembre 1731, une fille de neuf ou dix ans, pressée par la soif, entra sur la brume dans le village de Songy, situé à quatre ou cinq lieues de Châlons-en-Champagne, du côté du midi. Elle avait les pieds nus, le corps couvert de haillons et de peaux, les cheveux sous une calotte de calebasse, le visage et les mains noirs comme une négresse. Elle était armée d'un bâton court et gros par le bout en forme de massue. Les premiers qui l'aperçurent s'enfuirent en criant « Voilà le diable ! » : en effet, son ajustement et sa couleur pouvaient bien donner cette idée à des paysans. Ce fut à qui fermerait le plus vite sa porte et ses fenêtres. Mais quelqu'un, croyant apparemment que le diable avait peur des chiens, lâcha sur elle un dogue armé d'un collier à pointes de fer. La sauvage, le voyant approcher en fureur, l'attendit de pied ferme, tenant sa petite masse d'armes à deux mains, en la posture de ceux qui, pour donner

plus d'étendue aux coups de leur cognée, la lèvent de côté, et, voyant le chien à sa portée, elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête qu'elle l'étendit mort à ses pieds. Toute joyeuse de sa victoire, elle se mit à sauter plusieurs fois par-dessus le corps du chien*. De là, elle essaya d'ouvrir une porte et, n'ayant pu y réussir, elle regagna la campagne du côté de la rivière, et monta sur un arbre où elle s'endormit tranquillement.

Feu M. le vicomte d'Épinoy était pour lors à son château de Songy où, ayant appris ce que les uns et les autres disaient de cette petite sauvage entrée sur ses terres, il donna ses ordres pour la faire arrêter, et surtout au berger qui l'avait vue le premier dans une vigne. Parmi les personnes qui étaient en cette campagne, quelqu'un, par une conjecture fort simple, mais dont on fit honneur à sa grande connaissance des mœurs et coutumes des sauvages, devina qu'elle avait soif, et conseilla de faire porter un seau plein d'eau au pied de l'arbre où elle était, pour l'engager à descendre. Après qu'on se fut retiré, en veillant néanmoins toujours sur elle, et qu'elle eut

* Quelques personnes qui ont connu la jeune sauvage peu de temps après son apparition content diversement l'aventure du chien. Quelques-uns le placent à Châlons peu après sa prise ; mais du moins, il est certain d'ailleurs que cet enfant n'avait point peur d'un gros chien, et qu'elle a fait plusieurs fois ses preuves à cet égard. (Toutes les notes signalées par un astérisque sont de l'auteur.)

bien regardé de tous côtés si elle n'apercevait personne, elle descendit et vint boire au seau, en y plongeant le menton, mais quelque chose lui ayant donné de la méfiance, elle fut plus tôt remontée au haut de l'arbre qu'on ne put arriver à elle pour la saisir. Ce premier stratagème n'ayant pas réussi, la personne qui avait donné le premier conseil dit qu'il fallait porter aux environs une femme et quelques enfants, parce que ordinairement les sauvages ne les fuyaient pas comme les hommes, et surtout qu'il fallait lui montrer un air et un visage rians. On le fit : une femme portant un enfant dans ses bras vint se promener aux environs de l'arbre, ayant ses mains pleines de différentes racines et de deux poissons, les montrant à la sauvage qui, tentée de les avoir, descendait quelques branches puis remontait. La femme, continuant toujours ses invitations avec un visage gai et affable, lui faisant tous les signes possibles d'amitié, tels que de se frapper la poitrine, comme pour l'assurer qu'elle l'aimait bien et qu'elle ne lui ferait point de mal, donna enfin à la sauvage la confiance de descendre pour avoir les poissons et les racines qui lui étaient présentés de si bonne grâce, mais la femme, s'éloignant insensiblement, donna le temps à ceux qui étaient cachés de se saisir de la jeune fille pour l'emmener au château de Songy. Elle ne m'a rien dit de sa douleur de se voir prise, ni des efforts qu'elle fit sans doute

pour s'échapper, mais on peut bien en juger. Ce qu'elle se rappelle, c'est qu'il lui paraît qu'elle fut prise deux ou trois jours après avoir passé la rivière. Cette rivière est sans doute la Marne, qui passe à une demi-lieue de Songy vers le levant : ainsi, la petite sauvage venait du côté de la Lorraine.

Le berger et autres, qui l'avaient arrêtée et menée au château, la firent d'abord entrer dans la cuisine, en attendant qu'on eût averti M. d'Épinoy. La première chose qui parut y fixer les regards et l'attention de la petite fille furent quelques volailles qu'accommodait un cuisinier ; elle se jeta dessus avec tant d'agilité et d'avidité que cet homme lui vit plus tôt la pièce entre les dents qu'il ne la lui avait vu prendre. Le maître étant survenu, et voyant ce qu'elle mangeait, lui fit donner un lapin en peau, qu'elle écorcha et mangea tout de suite. Ceux qui l'examinèrent alors jugèrent qu'elle pouvait avoir neuf ans. Elle était noire, comme j'ai dit, mais on s'aperçut bientôt, après l'avoir lavée plusieurs fois, qu'elle était naturellement blanche, ainsi qu'elle l'est encore aujourd'hui*. On remarqua aussi qu'elle avait les doigts des mains, surtout les pouces, extrêmement gros par proportion au reste de la main, qui est assez bien faite. Elle m'a fait voir qu'encore actuellement elle a aux pouces

* Voyez ci-après l'extrait de La Hontan, n° 6.

quelque chose de cette grosseur, et elle a ajouté que ses pouces plus gros et plus forts lui étaient bien nécessaires pendant sa vie errante dans les bois, parce que lorsqu'elle était sur un arbre et qu'elle en voulait changer sans descendre, pour peu que les branches de l'arbre voisin approchassent du sien, ne fussent-elles pas plus grosses que le bout du doigt, elle appuyait ses deux pouces sur une branche de celui où elle était et s'élançait sur l'autre comme un écureuil. De là, on peut juger quelle force et quelle raideur devaient avoir ses pouces pour soutenir ainsi son corps en s'élançant. Cette comparaison est d'elle, et pourrait bien venir de l'idée des écureuils volants qu'elle a pu voir dans sa jeunesse* : ce qui donne un nouveau poids aux conjectures que nous ferons sur le pays où elle est née.

M. d'Épinoy la laissa sous la garde du berger, dont la maison tenait au château, en la lui recommandant comme une chose qui lui tenait à cœur, et du soin de laquelle il serait bien payé. Cet homme la mena donc chez lui pour commencer à l'appivoiser : de là vint qu'on l'appela dans le canton *la bête du berger*. On peut bien juger qu'on ne l'aura pas si tôt désaccoutumée, ni sans mauvais traitements, des inclinations d'un naturel sauvage et féroce, et des habitudes

* Voyez ci-après l'extrait de La Hontan, n° 6.

qu'elle avait contractées¹. Au moins ai-je bien compris qu'elle ne jouissait pas de sa liberté dans cette maison, puisqu'elle m'a dit qu'elle trouvait moyen de faire des trous aux murailles et aux toits, sur lesquels elle courait aussi hardiment que sur terre, ne se laissant reprendre qu'à grand-peine, et passant (à ce qu'on lui a rapporté) avec tant de subtilité par des ouvertures si petites que la chose paraissait encore impossible après l'avoir vue. Ce fut ainsi qu'elle échappa une fois, entre autres, de cette maison par un affreux temps de neige et de verglas ; elle gagna les dehors, et fut se réfugier sur un arbre. La crainte des reproches et de la colère du maître mit cette nuit tout le monde en mouvement ; on la chercha dans toute la maison, ne pouvant penser que, par ce froid et la gelée qu'il faisait, elle eût pu gagner la campagne. Néanmoins, y étant allé voir par surabondance de rechercher, on l'y trouva comme je viens de dire, perchée sur un arbre, dont heureusement on eut l'adresse de la faire descendre.

J'ai vu quelque chose de l'agilité et de la légè-

1. L'acculturation de cet enfant sauvage ne se fait pas sans violences, en effet, et sans doute est-il plus juste de parler de domestication (est employé, du reste, le verbe « apprivoiser ») : la contrainte physique, sous forme d'enfermement et d'imposition de comportements, est une normalisation à laquelle elle ne peut que résister au début, stimulant en retour la volonté institutionnelle de la faire entrer dans le cadre de la civilisation. Notons, ici et ailleurs, une certaine empathie de la part de la narratrice.

reté de sa course : rien n'est plus surprenant. Elle m'en montra un reste, ce que l'on ne peut guère se représenter sans l'avoir vu, tant sa façon de courir est prompte et singulière, quoique de longues maladies et le défaut d'usage depuis bien des années lui aient fait perdre une partie de son agilité. Ce ne sont point des enjambées, ses pas ne sont ni formés ni distincts comme les nôtres ; c'est une espèce de *piétinement* précipité qui échappe à la vue ; c'est moins marcher que glisser, en tenant les pieds l'un derrière l'autre. À peine il est possible de distinguer de mouvement dans son corps et dans ses pieds, et encore moins de la suivre. Ce petit essai, qui ne fut rien, puisqu'il se fit dans une salle de peu d'étendue, me persuada néanmoins de ce qu'elle m'avait dit auparavant, que même plusieurs années après sa prise elle attrapait encore le gibier à la course, et qu'on en avait fait voir la preuve à la reine de Pologne, mère de la reine¹, probablement en 1737, lorsqu'elle alla prendre possession du duché de Lorraine. Cette princesse passant à Châlons, on lui parla de la jeune sauvage qui était alors dans la communauté qu'on appelle des régentes, et on la lui amena. Elle était apprivoisée depuis quelques années, mais

1. Il s'agit de Catherine Opalinska (1680-1747), épouse du roi de Pologne, Stanislas I^{er}, et mère de Marie Leszczyńska, femme du roi de France, Louis XV.